



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 13 janvier 2026

Communiqué de presse

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

DES 15 ET 22 MARS 2026 Déclarations de candidatures

Le dépôt des candidatures sera possible à la préfecture de Montauban et à la sous préfecture de Castelsarrasin par le biais d'un outil de prise de rendez vous en ligne :

Il se déroulera :

- du 4 au 26 février 2026 inclus, pour le premier tour ;
- du 16 au 17 mars 2026 inclus, pour le second tour.

Pendant cette période, les candidats ou leurs représentants devront déposer leurs candidatures :

- à la **préfecture de Tarn-et-Garonne**, salle Hugues Panassié, pour les candidats se présentant dans des communes situées dans l'arrondissement de Montauban à partir du lien :

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demande/17829/>

Pour les communes de plus de 1000 habitants suivantes : Albias, Aucamville, Bessens, Bioule, Bressols, Campsas, Caussade, Caylus, Corbarieu, Dieupentale, Escatalens, Finhan, Grisolles, l'Honor-de-Cos, Labastide-Saint-Pierre, Lacourt-Saint-Pierre, Lafrançaise, Lamothe-Capdevile, Léojac, Mas-Grenier, Mirabel, Molières, Monclar-de-Quercy, Montauban, Montbartier, Montbeton, Montech, Monteils, Montpezat-de-Quercy, Montricoux, Nègrepelisse, Nohic, Orgueil, Pompignan, Réalville, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Etienne-de-Tulmont, Saint-Nauphary, Saint-Porquier, Saint-Sardos, Septfonds, Verdun-sur-Garonne, La Ville-Dieu-du-Temple, Villebrumier.

Les rendez vous devront être pris en appelant le 05 63 22 82 29 ou 05 63 22 82 71

- à la **sous-préfecture de Castelsarrasin**, pour les candidats se présentant dans des communes situées dans l'arrondissement de Castelsarrasin à partir du lien :

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/18121/>

Pour les communes de plus de 1000 habitants suivantes :

Beaumont-de-Lomagne, Castelmayran, Castelsarrasin, Cazes-Mondenard, Donzac, Dunes, Golfech, Labastide-du-Temple, Lamagistère, Lauzerte, Lavit, Malause, Meauzac, Moissac, Montaigu-de-Quercy, Saint-Nicolas-de-la-grave ; Valence.

Les rendez vous devront être pris en appelant le 05 63 22 85 85 ou le 05 63 22 85 82 ou le 05 63 22 85 81

Les candidatures pourront être déposées à partir du mercredi 4 février 2026 de 14h00 à 17h00 puis à partir du 5 février 2026 de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi. Pour les derniers jours des périodes de dépôt de candidatures, soit le jeudi 26 février 2026 pour le premier tour, et le mardi 17 mars pour le second tour, l'heure limite de dépôt est fixée à 18 h. Ces horaires s'appliquent aux heures d'arrivée des candidats ou de leurs représentants.

Les documents utiles pour déposer le dossier, en particulier les CERFAS réglementaires sont accessibles sur le site des services de l'État en Tarn-et-Garonne/ rubrique, actions de l'État/ élections/ élections institutionnelles/ élections municipales 2026/ espace candidat (en bas de page) ;

En cas de nécessité d'organiser un second tour, les candidats éligibles au second tour devront à nouveau déposer un dossier de candidature auprès des services de l'Etat, dans toutes les communes, quel que soit leur nombre d'habitants.